



Révision écologique des règlements communaux

20

Constat

Il devient difficile de planifier la gestion économique et écologique des services de la commune

Proposition

Revoir les plans et règlements communaux dans une perspective écologique dans les domaines des eaux, de l'énergie, des déchets, de la mobilité, de la construction, etc.

Finance

2 à 3 francs par habitant.

Temps de réalisation

1 à 2 ans.

Besoins en matériel et/ou personnes

Un expert pour accompagner les services existants de la commune.

Avantages

- ✓ Aide à la décision pour les préavis communaux.
- ✓ Donne une bonne image de la commune.
- ✓ Diminue les coûts de fonctionnement.

Inconvénients

- ✓ Remise en question de la politique communale.
- ✓ Coût d'expertise.

Exemple concret

Sources d'information

Centre de compétence en urbistatique,
www.crem.ch

Cités de l'énergie.

Cette fiche a été préparée par **Ecologie libérale**. Elle se base sur des informations librement disponibles. Toute participation aux frais est la bienvenue sur notre CCP 17-328286-7.
Merci d'en faire bon usage !